

Intervention de **Manon Wendling** : une avocate devenue juge.

Ce mardi nous avons accueilli une juge d'application des peines dont le parcours plutôt atypique nous a particulièrement intéressé. Manon Wendling a exercé 12 ans en tant qu'avocate avant de se reconvertir à la magistrature, plus particulièrement en tant que juge d'application des peines, un domaine dans lequel elle se plaisait d'avantage. Depuis quelques mois, elle exerce au Palais de Justice de Guéret.

Son rôle est de faire appliquer les peines en dernière instance d'un procès. Durant l'échange elle nous a partagé son point de vue sur la justice, le droit ainsi que sur les deux expériences qu'elle a mené entre son métier d'avocate et de juge, et sur qui la poussé à se reconvertir, sans oublier les points positifs et négatifs de son métier. Cette intervention nous a permis d'en apprendre davantage sur la réalité des métiers qu'elle a exercé et nous a permis de confirmer notre attrait pour le droit de façon général. Une intervention enrichissante et encourageante pour l'avenir.

Mélina, Quitterie et Clara